

# Évaluation des réclamations des fournisseurs

Lorsque vous recherchez des fournisseurs de produits ou de services numériques accessibles, il est essentiel d'évaluer soigneusement les affirmations des fournisseurs potentiels. Utilisez cette liste de contrôle pour vous assurer que les fournisseurs choisis s'engagent à fournir des produits qui répondent aux exigences d'accessibilité.

## 1. Conformité aux normes d'accessibilité :

- Confirmer que le fournisseur revendique la conformité aux normes d'accessibilité reconnues telles que WCAG (Web Content Accessibility Guidelines) 2.1.

## 2. Gabarit d'accessibilité volontaire de produit (GAVP) :

- Demander et examiner minutieusement le GAVP livré par le fournisseur, en vous assurant qu'il correspond au produit ou au service proposé, qu'il est à jour, qu'il utilise un langage approprié (réussite et échec plutôt que prend en charge, prend en charge partiellement ou ne prend pas en charge), inclut des commentaires dans le " La colonne « Remarques » indique les méthodes d'évaluation, inclut les méthodes de test qui ne sont pas automatisées et explique tout cas de « Pas applicable ».

## 3. Certifications tierces :

- Rechercher les certifications ou audits tiers qui valident l'engagement du fournisseur en matière d'accessibilité. Rechercher des certifications bien connues ou des cabinets de vérifications réputés.

## 4. Références et études de cas :

- Demander des références à d'autres établissements d'enseignement ou organisations ayant des exigences d'accessibilité similaires. Examiner des études de cas illustrant des mises en œuvre réussies de solutions accessibles.

## 5. Tests utilisateur et commentaires des utilisateurs :

- Se renseigner sur les processus de tests utilisateurs du fournisseur, y compris l'implication d'utilisateurs ayant des capacités diverses. Demander des mécanismes de retour d'information et comment ils traitent les problèmes d'accessibilité signalés.

## 6. Compatibilité des technologies d'assistance :

- S'assurer que les produits ou services du fournisseur sont compatibles avec une gamme de technologies d'assistance couramment utilisées par les étudiants et le personnel (par exemple, lecteurs d'écran, logiciels de reconnaissance vocale).

**7. Conception et expérience utilisateur :**

- Évaluer l'interface utilisateur et l'expérience pour vous assurer qu'elles sont conçues dans un souci d'accessibilité. Vérifier les fonctionnalités telles qu'une navigation claire, un texte redimensionnable et un contraste de couleurs approprié.

**8. Documentation et ressources de formation :**

- Confirmer que le fournisseur livre une documentation complète et des ressources de formation pour les utilisateurs finaux, les aidant à utiliser efficacement les fonctionnalités d'accessibilité.

**9. Assistance continue et mises à jour :**

- Se renseigner sur l'engagement du fournisseur en faveur d'améliorations et de mises à jour continues en matière d'accessibilité, en particulier à mesure que les normes évoluent ou que de nouvelles technologies émergent.

**10. Conformité juridique :**

- S'assurer que le fournisseur connaît et respecte les lois et normes d'accessibilité pertinentes, tant au niveau national que local.

**11. Engagements contractuels :**

- Intégrez les exigences en matière d'accessibilité dans les accords contractuels, en définissant les attentes en matière de soutien continu à l'accessibilité et les conséquences potentielles en cas de non-conformité.